



Numéro de Révision: 001.1

Date de sortie: 12/04/2018

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE AA 3963	Numéro IDH:	2483476
Type de produit:	Colle	numéro d'item	01329
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	MÉDECIN : Centre Anti-Poison		
	1-877-671-4608 (appel à frais virés)		
	ou 1-303-592-1711		
	TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300		
	1-703-527-3887 (appel à frais virés)		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	NE PAS PULVÉRISER. NE PAS CHAUFFER. LIQUIDE COMBUSTIBLE. NOCIF EN CAS D'INGESTION OU DE CONTACT CUTANÉ. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE. PROVOQUE DE GRAVES LÉSIONS DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATÉGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	4
TOXICITÉ AIGUË ORAL(E)	4
TOXICITÉ AIGUË CUTANÉE(E)	4
IRRITATION CUTANÉE	2
LÉSION OCULAIRE GRAVE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas de malaise, consulter un médecin ou un centre antipoison. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

Numéro IDH: 2483476

Nom du produit: LOCTITE AA 3963

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage:
Élimination:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Acrylate d'isobornyle	5888-33-5	10 - 30
N,N-Diméthylacrylamide	2680-03-7	10 - 30
Résine de polyuréthane-méthacrylate	Propriété	10 - 30
Urethane acrylate oligomère~		5 - 10
Méthacrylate à point d'ébullition élevé	7534-94-3	5 - 10
phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle	84434-11-7	1 - 5
Acrylic acid oligomers~		1 - 5
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	1 - 5
Méthacrylate hydroxyalkyle	27813-02-1	1 - 5
Acrylate de 2-carboxyéthyle	24615-84-7	1 - 5
Acide acrylique	79-10-7	0.1 - 1
Ester d'acrylate	7328-17-8	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Garder la personne calme. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.
Symptômes:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

- Feu inhabituel ou risques d'explosion:** Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage.
- Produit ou gaz issus de la combustion:** Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de silicium. Oxydes de phosphore. De formol. Vapeurs toxiques et irritantes. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

- Mesures de protection de l'environnement:** Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
- Méthodes de nettoyage:** Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Enlever toute source d'ignition.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:** Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. NE PAS chauffer ni vaporiser. Assurer une ventilation adéquate. Consulter la section 8. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.
- Stockage:** Pour un entreposage sans risque, entreposer entre -20 °C (-4°F) et 50 °C (122°F)

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Acrylate d'isobornyle	Rien	Rien	Rien	Rien
N,N-Diméthylacrylamide	Rien	Rien	Rien	0.1 mg/m ³ TWA (Skin) 0.025 ppm TWA (Skin)
Résine de polyuréthane-méthacrylate	Rien	Rien	Rien	Rien
Urethane acrylate oligomer~	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthacrylate à point d'ébullition élevé	Rien	Rien	Rien	Rien
phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle	Rien	Rien	Rien	Rien
Acrylic acid oligomers~	Rien	Rien	Rien	Rien
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL
Acrylate de 2-carboxyéthyle	Rien	Rien	Rien	Rien
Acide acrylique	2 ppm TWA (PEAU)	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL (PEAU)
Ester d' acrylate	Rien	Rien	Rien	Rien

- Remarques sur la conception des installations techniques:** La ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour maîtriser la contamination aéroportée à des niveaux inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Si la matière est manutentionnée à température élevée ou dans des conditions pouvant créer des buées, et sans contrôles techniques, un respirateur approuvé NIOSH doit être utilisé.
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.
Protection de la peau:	Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est. Gants de polychloroprène.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Jaune, Transparent
Odeur:	Acrylate
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.023
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	80 °C (176°F) ASTM D3278
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	1.14 % (ASTM D5403)
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement. La polymérisation peut se produire à une température élevée ou en présence de produits incompatibles.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore. Oxydes de silicium. De formol. Vapeurs organiques irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Agents réducteurs. Des acides forts et des bases fortes. Amines. Alcalis. Cuivre. Alliage de cuivre. Acier de carbone. Rouille. Peroxydes. Initiateurs radicaux libres. Initiateur de polymérisation. Fer. Métaux lourds. Gaz inertes. Oxygène scavengers.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Eviter les températures supérieures à 26°C (80°F). Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Lumière UV. Perte de l'inhibiteur de polymérisation. Stockez loin des matériaux incompatibles. Conditions de gel.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	L'acrylamide modifiée est nocive par inhalation. Les vapeurs et les brouillards irriteront le nez et la gorge, et possiblement les yeux. NE PAS chauffer ni vaporiser car cela augmente le risque d'inhalation. Irrite les voies respiratoires. Maux de tête. Nausée.
Contact avec la peau:	L'acrylamide modifiée peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Peut causer une réaction allergique de la peau. Entraîne une irritation de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque des lésions oculaires graves. Le contact avec les yeux entraînera une irritation.
Ingestion:	L'acrylamide modifiée est nocive si avalée.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Acrylate d'isobornyle	Rien	Irritant, Allergène
N,N-Diméthylacrylamide	Rien	Irritant, Yeux, Mutagène, Reins, Prise de poids et consommation alimentaire diminuées.
Résine de polyuréthane-méthacrylate	Rien	Irritant, Allergène
Urethane acrylate oligomer~	Rien	Irritant, Allergène
Méthacrylate à point d'ébullition élevé	Rien	Irritant, Allergène
phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle	Rien	Aucune information
Acrylic acid oligomers~	Rien	Irritant, Allergène
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Rien	Allergène, Irritant
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Irritant, Allergène
Acrylate de 2-carboxyethyle	Rien	Irritant
Acide acrylique	Oral LD50 (Rat) = 33.5 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,400 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.5 g/kg Oral LD50 (Rat) = 193 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,250 mg/kg	Allergène, Corrosif, Irritant, Reins, Foie
Ester d' acrylate	Rien	Irritant, Allergène

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Acrylate d'isobornyle	Non	Non	Non
N,N-Diméthylacrylamide	Non	Non	Non
Résine de polyuréthane-méthacrylate	Non	Non	Non
Urethane acrylate oligomer~	Non	Non	Non
Méthacrylate à point d'ébullition élevé	Non	Non	Non
phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle	Non	Non	Non
Acrylic acid oligomers~	Non	Non	Non
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Non	Non	Non
Méthacrylate hydroxyalkyle	Non	Non	Non
Acrylate de 2-carboxyethyle	Non	Non	Non
Acide acrylique	Non	Non	Non
Ester d' acrylate	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Isobornyl acrylate)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Isobornyl acrylate)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: Isobornyl acrylate

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Première publication.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 12/04/2018

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.